

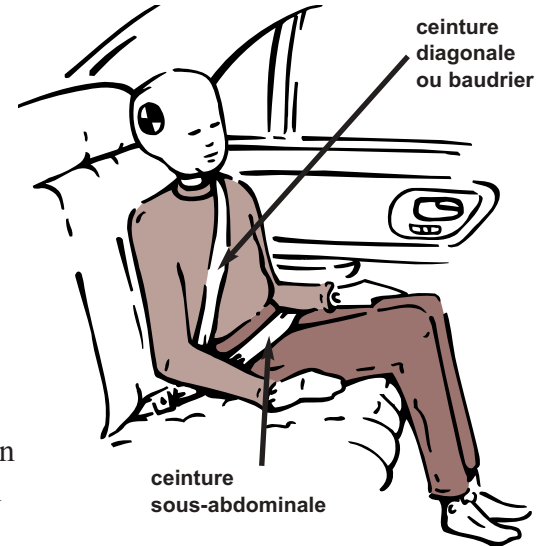


En voiture – Phase 4

La ceinture de sécurité

À la phase 4, votre enfant pèse au moins 36 kilos (80 livres), est âgé d'environ huit ans et est assez grand pour utiliser une ceinture de sécurité.

Saviez-vous que des enfants ont été blessés ou tués lors d'une collision parce qu'ils étaient trop petits pour utiliser une ceinture de sécurité? Il est important que la ceinture soit ajustée correctement. Si vous voyez que votre enfant est trop petit pour utiliser une ceinture de sécurité, utilisez un siège d'appoint, ou un siège pour enfant orienté vers l'avant, qui convient au poids et à la taille de votre enfant.



Souvenez-vous de ce qui suit :

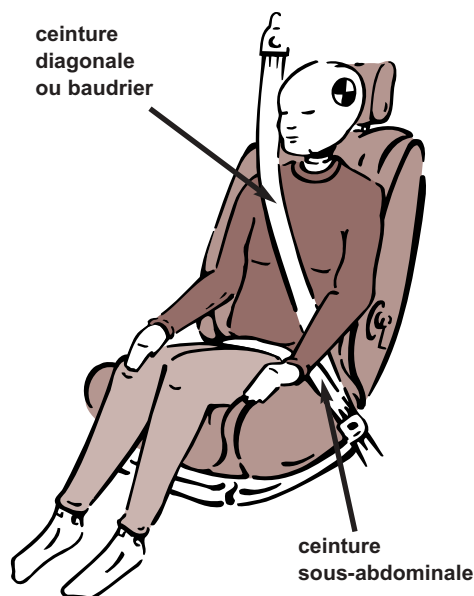
- Le siège arrière est l'endroit le plus sûr pour votre enfant.
- Les ceintures de sécurité, qui comprennent la ceinture diagonale ou baudrier et la ceinture sous-abdominale, tiennent le haut et le bas du corps en place. Elles offrent la meilleure protection pour le transport en voiture des enfants à la phase 4.
- Si l'enfant n'est pas assis bien droit dans son siège, la ceinture sous-abdominale glisse sur le ventre de l'enfant. Les enfants qui peuvent laisser pendre leurs jambes devant la banquette en restant assis bien droit, risquent moins de glisser dans leur siège.

Lorsque vous bouclez votre enfant :

- Suivez toujours les instructions sur l'utilisation de la ceinture de sécurité de votre véhicule.
- Assurez-vous que votre enfant est assis bien droit dans son siège.
- Ajustez la ceinture sous-abdominale bien serrée et bien bas sur les hanches. **Ne placez jamais** la ceinture sous-abdominale sur le ventre de l'enfant. Si vous aviez une collision, votre enfant pourrait être blessé.
- Placez la ceinture diagonale au-dessus des épaules et en travers de la poitrine de votre enfant. **N'ajustez jamais** la ceinture diagonale derrière l'enfant ou sous son bras. Si vous aviez une collision, votre enfant pourrait être blessé.

Les ceintures de sécurité pour les adultes

- Les ceintures de sécurité aident à sauver des vies et à réduire le nombre de blessures graves lorsqu'il y a des collisions. Une ceinture de sécurité aide à répartir la force d'un impact sur les parties les plus solides du corps. Les parents doivent donner l'exemple aux enfants en portant leur propre ceinture de sécurité correctement et en les utilisant en tout temps.
- Les personnes qui prennent place dans un véhicule doivent ajuster leur ceinture sous-abdominale bien bas sur les hanches et la ceinture diagonale au-dessus des épaules et en travers de leur poitrine pour être protégées si une collision survient.
- Lorsqu'elle est placée correctement, la ceinture sous-abdominale répartit la force de l'impact sur les os des hanches et la ceinture diagonale répartit la force de l'impact sur la poitrine.



Comment utiliser la ceinture sous-abdominale :

- Placez la ceinture sous-abdominale bien bas et bien serrée sur vos hanches.
- **N'ajustez jamais** la ceinture sous-abdominale sur votre ventre. Vous pourriez être blessé gravement parce qu'il n'y a pas d'os à cet endroit pour absorber la force de l'impact. Si vous ne portez pas votre ceinture sous-abdominale correctement au moment d'une collision, vous pourriez vous briser la colonne vertébrale ou endommager gravement des organes vitaux à l'intérieur de votre corps.

Comment utiliser la ceinture diagonale :

- Placez la ceinture diagonale au-dessus des épaules et en travers de la poitrine.
- **Ne placez jamais** la ceinture diagonale sous le bras. En cas de collision, si la ceinture diagonale est placée sous votre bras vous pouvez subir des blessures au cœur, aux poumons ou aux autres organes à l'intérieur de votre corps.
- Si vous avez le choix entre une ceinture sous-abdominale et une ceinture composée d'une ceinture sous-abdominale et d'une ceinture diagonale, souvenez-vous que la ceinture comprenant les deux éléments vous protégera mieux en cas de collision.

Ce feuillet est un produit de Transports Canada et de Santé Canada

English version available

Pour des questions concernant votre ceinture de sécurité, téléphonez le manufacturier. Pour plus d'information ou pour commander des publications visitez le site Web : www.tc.gc.ca ou communiquez avec :

Transports Canada au : 1 800 333-0371, par courriel à : securiteroutiere@tc.gc.ca

Santé Canada au (613) 952-1014, par télécopieur au (613) 941-4376 ou par courriel à : cps-spc@hc-sc.gc.ca.

